

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE MONTBERON

Numéro SIRET : **21310364100014**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de L'UNION**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL**

ANNEE 2017

Code INSEE 31364	COMMUNE MONTBERON BUDGET COMMUNAL	BP 2017
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 921
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	12
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	702,33	0,00
2	Produit des impositions directes/population	320,54	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	662,54	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	368,42	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	137,62	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,43%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	112,19%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	55,61%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2017
---	-----------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

6262

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 461 004,81	1 941 832,74
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 519 172,07
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 461 004,81	2 461 004,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 202 404,74	1 335 170,78
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 132 766,04	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 335 170,78	1 335 170,78
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		3 796 175,59	3 796 175,59

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	510 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 126 026,00	0,00	1 219 302,00	1 219 302,00	1 219 302,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	455 438,00	0,00	287 058,00	287 058,00	287 058,00
Total des dépenses de gestion courante		2 091 464,00	0,00	2 016 360,00	2 016 360,00	2 016 360,00
66	Charges financières	38 900,00	0,00	35 132,00	35 132,00	35 132,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 130 364,00	0,00	2 051 492,00	2 051 492,00	2 051 492,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	530 185,69		374 767,69	374 767,69	374 767,69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	36 566,00		34 745,12	34 745,12	34 745,12
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		566 751,69		409 512,81	409 512,81	409 512,81
TOTAL		2 697 115,69	0,00	2 461 004,81	2 461 004,81	2 461 004,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 461 004,81

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	209 815,00	0,00	207 835,00	207 835,00	207 835,00
73	Impôts et taxes	1 106 470,00	0,00	952 091,00	952 091,00	952 091,00
74	Dotations, subventions et participations	800 350,38	0,00	769 347,00	769 347,00	769 347,00
75	Autres produits de gestion courante	5 361,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 125 996,38	0,00	1 935 273,00	1 935 273,00	1 935 273,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 125 996,38	0,00	1 935 273,00	1 935 273,00	1 935 273,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	6 559,77		6 559,74	6 559,74	6 559,74
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 559,77		6 559,74	6 559,74	6 559,74
TOTAL		2 132 556,15	0,00	1 941 832,74	1 941 832,74	1 941 832,74

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 519 172,07

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 461 004,81

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

402 953,07

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	832 597,00	0,00	1 076 145,00	1 076 145,00	1 076 145,00
	Total des dépenses d'équipement	832 597,00	0,00	1 076 145,00	1 076 145,00	1 076 145,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 051,17	0,00	119 700,00	119 700,00	119 700,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	120 051,17	0,00	119 700,00	119 700,00	119 700,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	76 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 028 648,17	0,00	1 195 845,00	1 195 845,00	1 195 845,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 559,77		6 559,74	6 559,74	6 559,74
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 559,77		6 559,74	6 559,74	6 559,74
	TOTAL	1 035 207,94	0,00	1 202 404,74	1 202 404,74	1 202 404,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

132 766,04

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 335 170,78

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	42 414,44	0,00	209 117,44	209 117,44	209 117,44
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	135 611,64	0,00	501 774,49	501 774,49	501 774,49
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	178 026,08	0,00	710 891,93	710 891,93	710 891,93
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	68 020,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	132 766,04	132 766,04	132 766,04
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	68 020,00	0,00	214 766,04	214 766,04	214 766,04
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	76 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	322 046,08	0,00	925 657,97	925 657,97	925 657,97
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	530 185,69		374 767,69	374 767,69	374 767,69
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	36 566,00		34 745,12	34 745,12	34 745,12
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	566 751,69		409 512,81	409 512,81	409 512,81
	TOTAL	888 797,77	0,00	1 335 170,78	1 335 170,78	1 335 170,78

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 335 170,78

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

402 953,07

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	510 000,00		510 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 219 302,00		1 219 302,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	287 058,00		287 058,00
66	Charges financières	35 132,00	0,00	35 132,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	34 745,12	34 745,12
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		374 767,69	374 767,69
Dépenses de fonctionnement - Total		2 051 492,00	409 512,81	2 461 004,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 461 004,81

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 559,74	6 559,74
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	119 700,00	0,00	119 700,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 076 145,00		1 076 145,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 195 845,00	6 559,74	1 202 404,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

132 766,04

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 335 170,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 000,00		6 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	207 835,00		207 835,00
73	Impôts et taxes	952 091,00		952 091,00
74	Dotations, subventions et participations	769 347,00		769 347,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 559,74	6 559,74
	Recettes de fonctionnement - Total	1 935 273,00	6 559,74	1 941 832,74

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 519 172,07

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 461 004,81

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	82 000,00	0,00	82 000,00
13	Subventions d'investissement	209 117,44	0,00	209 117,44
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	501 774,49	0,00	501 774,49
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		34 745,12	34 745,12
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		374 767,69	374 767,69
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	792 891,93	409 512,81	1 202 404,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 132 766,04

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 335 170,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	510 000,00	510 000,00	510 000,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60612	Énergie - Électricité	66 000,00	67 000,00	67 000,00
60613	Chauffage urbain	31 000,00	30 000,00	30 000,00
60621	Combustibles	3 400,00	3 500,00	3 500,00
60622	Carburants	4 400,00	3 700,00	3 700,00
60623	Alimentation	120 000,00	120 000,00	120 000,00
60624	Produits de traitement	7 000,00	9 000,00	9 000,00
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	35 000,00	35 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	5 720,00	6 300,00	6 300,00
611	Contrats de prestations de services	50 000,00	55 000,00	55 000,00
6132	Locations immobilières	280,00	285,00	285,00
6135	Locations mobilières	1 200,00	2 000,00	2 000,00
61521	Terrains	15 000,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	40 095,00	20 734,00	20 734,00
615231	Entretien et réparations voiries	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux		2 000,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	7 000,00	9 000,00	9 000,00
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	5 200,00	5 200,00
6161	Assurance multirisques	11 680,00	11 621,00	11 621,00
617	Etudes et recherches		1 095,00	1 095,00
6182	Documentation générale et technique	440,00	470,00	470,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6188	Autres frais divers		500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	770,00	780,00	780,00
6226	Honoraires	1 000,00	500,00	500,00
6228	Divers		1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 000,00	20 000,00	20 000,00
6237	Publications	11 000,00	11 300,00	11 300,00
6251	Voyages et déplacements	18 000,00	15 000,00	15 000,00
6257	Réceptions	1 500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15,00	15,00	15,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	3 500,00	4 000,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 000,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 126 026,00	1 219 302,00	1 219 302,00
6331	Versement de transport	13 836,00	14 805,00	14 805,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 459,00	3 701,00	3 701,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	12 789,00	14 081,00	14 081,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 075,00	2 221,00	2 221,00
6411	Personnel titulaire	559 464,00	595 129,00	595 129,00
6413	Personnel non titulaire	119 740,00	163 251,00	163 251,00
64162	Emplois d'avenir	74 854,00	48 215,00	48 215,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	121 288,00	138 836,00	138 836,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	166 296,00	176 369,00	176 369,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	12 129,00	13 534,00	13 534,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22 200,00	28 800,00	28 800,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 230,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	7 916,00	8 060,00	8 060,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6488	Autres charges	250,00	3 300,00	3 300,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	455 438,00	287 058,00	287 058,00
6531	Indemnités	62 000,00	56 900,00	56 900,00
6532	Frais de mission		2 000,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 700,00	2 460,00	2 460,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 000,00	6 610,00	6 610,00
6536	Frais de représentation du maire	300,00	300,00	300,00
6553	Service d'incendie	44 737,00	45 095,00	45 095,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales		79 300,00	79 300,00
65548	Autres contributions	250 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 083,00	3 090,00	3 090,00
657361	Caisse des Ecoles	22 401,00	26 623,00	26 623,00
657362	CCAS	6 515,00	7 628,00	7 628,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	57 702,00	57 052,00	57 052,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 091 464,00	2 016 360,00	2 016 360,00
66	Charges financières (b)	38 900,00	35 132,00	35 132,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 600,00	35 132,00	35 132,00
6688	Autres	300,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 130 364,00	2 051 492,00	2 051 492,00
023	Virement à la section d'investissement	530 185,69	374 767,69	374 767,69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	36 566,00	34 745,12	34 745,12
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	36 566,00	34 745,12	34 745,12
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		566 751,69	409 512,81	409 512,81
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		566 751,69	409 512,81	409 512,81
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 697 115,69	2 461 004,81	2 461 004,81

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 461 004,81
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	4 000,00	6 000,00	6 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	209 815,00	207 835,00	207 835,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	4 900,00	4 900,00	4 900,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70632	A caractère de loisirs	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	110 000,00	110 000,00	110 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 500,00	3 000,00	3 000,00
70878	par d'autres redevables	2 415,00	1 935,00	1 935,00
73	Impôts et taxes	1 106 470,00	952 091,00	952 091,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	927 699,00	936 293,00	936 293,00
73211	Attribution de compensation	151 330,00	6 536,00	6 536,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	18 433,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	9 008,00	9 262,00	9 262,00
74	Dotations, subventions et participations	800 350,38	769 347,00	769 347,00
7411	Dotations forfaitaire	254 000,00	215 000,00	215 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	77 000,00	85 000,00	85 000,00
74127	Dotations nationales de péréquation	100 000,00	102 000,00	102 000,00
7461	DGD	485,38	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	52 000,00	36 160,00	36 160,00
74718	Autres	25 000,00	20 000,00	20 000,00
7473	Départements	2 000,00	2 240,00	2 240,00
7478	Autres organismes	200 000,00	220 000,00	220 000,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	60 000,00	60 000,00	60 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	427,00	133,00	133,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	7 112,00	5 542,00	5 542,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	16 945,00	23 272,00	23 272,00
7484	Dotations de recensement	5 381,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 361,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 607,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	2 754,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 125 996,38	1 935 273,00	1 935 273,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 125 996,38	1 935 273,00	1 935 273,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 559,77	6 559,74	6 559,74
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	6 559,77	6 559,74	6 559,74
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 559,77	6 559,74	6 559,74
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 132 556,15	1 941 832,74	1 941 832,74

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	519 172,07
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 461 004,81

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2017
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 120 (5)	71 271,00	233 725,00	233 725,00
	Opération d'équipement n° 121 (5)	10 000,00	13 500,00	13 500,00
	Opération d'équipement n° 122 (5)	455 155,00	241 762,00	241 762,00
	Opération d'équipement n° 123 (5)	23 520,00	103 080,00	103 080,00
	Opération d'équipement n° 124 (5)	32 137,00	18 283,00	18 283,00
	Opération d'équipement n° 132 (5)	1 900,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 141 (5)	127 740,00	77 674,00	77 674,00
	Opération d'équipement n° 142 (5)		219 120,00	219 120,00
	Opération d'équipement n° 151 (5)		29 051,00	29 051,00
	Opération d'équipement n° 154 (5)	8 250,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 156 (5)	4 960,00	39 760,00	39 760,00
	Opération d'équipement n° 160 (5)	27 450,00	17 600,00	17 600,00
	Opération d'équipement n° 162 (5)	3 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 163 (5)	1 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 164 (5)	1 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 166 (5)	13 000,00	31 780,00	31 780,00
	Opération d'équipement n° 167 (5)	37 800,00	38 310,00	38 310,00
	Opération d'équipement n° 168 (5)	1 530,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 177 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 181 (5)	10 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 183 (5)	1 884,00	2 500,00	2 500,00
	Total des dépenses d'équipement	832 597,00	1 076 145,00	1 076 145,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 051,17	119 700,00	119 700,00
1641	Emprunts en euros	116 867,17	116 500,00	116 500,00
16873	Départements	3 184,00	3 200,00	3 200,00
	Total des dépenses financières	120 051,17	119 700,00	119 700,00
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01 (6)	76 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	76 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 028 648,17	1 195 845,00	1 195 845,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	6 559,77	6 559,74	6 559,74
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	6 559,77	6 559,74	6 559,74
13913	Départements	6 559,77	6 559,74	6 559,74
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	6 559,77	6 559,74	6 559,74
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 035 207,94	1 202 404,74	1 202 404,74

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

132 766,04

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 335 170,78

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL		BP	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	42 414,44	209 117,44	209 117,44
1321	Etat et établissements nationaux	37 440,97	66 516,88	66 516,88
1323	Départements	4 973,47	142 600,56	142 600,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	135 611,64	501 774,49	501 774,49
1641	Emprunts en euros	135 611,64	501 774,49	501 774,49
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		178 026,08	710 891,93	710 891,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	68 020,00	214 766,04	214 766,04
10222	F.C.T.V.A.	38 020,00	44 000,00	44 000,00
10223	T.L.E.		38 000,00	38 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		132 766,04	132 766,04
Total des recettes financières		68 020,00	214 766,04	214 766,04
458201	Opé. pour compte de tiers n° 01 (5)	76 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		76 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		322 046,08	925 657,97	925 657,97
021	Virement de la section de fonctionnement	530 185,69	374 767,69	374 767,69
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	36 566,00	34 745,12	34 745,12
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	36 566,00	34 745,12	34 745,12
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		566 751,69	409 512,81	409 512,81
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		566 751,69	409 512,81	409 512,81
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		888 797,77	1 335 170,78	1 335 170,78

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 335 170,78
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		418 527,92	^a 0,00	233 725,00	^b 233 725,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	5 645,12	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 803,28	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	179,40	0,00	0,00	0,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 662,44	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	301 270,56	0,00	233 725,00	233 725,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 420,42	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	130 207,04	0,00	195 625,00	195 625,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	14 123,94	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	1 045,42	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	2 144,45	0,00	17 000,00	17 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	65 943,19	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	8 144,21	0,00	3 000,00	3 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 723,75	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	44 460,01	0,00	18 100,00	18 100,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	21 058,13	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	111 612,24	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	111 612,24	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-233 725,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 121

LIBELLE : EGLISE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		58 310,27	^a 0,00	13 500,00	^b 13 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	58 310,27	0,00	13 500,00	13 500,00	
21318	Autres bâtiments publics	56 364,88	0,00	13 500,00	13 500,00	
2151	Réseaux de voirie	1 945,39	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-13 500,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122

LIBELLE : SALLE DES FETES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		401 438,29	^a 0,00	241 762,00	^b 241 762,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	15 510,77	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	15 083,18	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	427,59	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	297 313,23	0,00	241 762,00	241 762,00	
21318	Autres bâtiments publics	206 991,79	0,00	240 658,00	240 658,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	47 829,04	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	12 700,03	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	11 902,97	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	17 889,40	0,00	1 104,00	1 104,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	88 614,29	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	88 614,29	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
1313	Départements		0,00		0,00	
1323	Départements		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif			-241 762,00			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 123

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		551 603,93	^a 0,00	103 080,00	^b 103 080,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	19 854,81	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	12 707,51	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	7 147,30	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	333 980,77	0,00	103 080,00	103 080,00	
2111	Terrains nus	393,21	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 392,00	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	123 552,96	0,00	103 080,00	103 080,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	6 197,14	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	14 094,09	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	9 603,88	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technie	68 240,78	0,00	0,00	0,00	
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	2 571,40	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	1 789,62	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	26 312,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	33 825,78	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	36 525,33	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 482,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	197 768,35	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	197 768,35	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
 Excédent de financement si positif
 Besoin de financement si négatif

-103 080,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 124
LIBELLE : MAISON DES ASSOCIATIONS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		502 231,43	^a 0,00	18 283,00	^b 18 283,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	136 449,05	0,00	18 283,00	18 283,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	38 872,43	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 314,88	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	816,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	74 263,15	0,00	18 283,00	18 283,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	4 140,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	8 189,06	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	366,22	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	3 487,31	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	365 782,38	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	365 782,38	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-18 283,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 141

LIBELLE : URBANISATION-VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		783 841,47	^a 0,00	77 674,00	^b 77 674,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	51 656,84	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	51 185,95	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	470,89	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	358 862,31	0,00	77 674,00	77 674,00	
2111	Terrains nus	5 659,35	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	16 507,10	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	68 373,68	0,00	0,00	0,00	
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres construc	1 614,60	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	71 773,63	0,00	3 900,00	3 900,00	
2152	Installations de voirie	19 000,45	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	138 045,87	0,00	73 774,00	73 774,00	
21534	Réseaux d'électrification	214,08	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 960,93	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	3 259,10	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	29 453,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	373 322,32	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	325 422,57	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	10 855,75	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	37 044,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1332	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-77 674,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 142

LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		358 705,25	^a 0,00	219 120,00	^b 219 120,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 304,69	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 304,69	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	356 400,56	0,00	219 120,00	219 120,00	
2111	Terrains nus	330 000,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 940,40	0,00	219 120,00	219 120,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	8 239,85	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	1 428,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	12 303,73	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	1 327,56	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 161,02	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-219 120,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 151

LIBELLE : AMENAGEMENT VILLAGE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		579 564,54	^a 0,00	29 051,00	^b 29 051,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	29 590,87	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	28 921,11	0,00	0,00	0,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	669,76	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	527 333,38	0,00	29 051,00	29 051,00	
2111	Terrains nus	455 877,38	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	29 051,00	29 051,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	2 193,60	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 457,92	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	8 397,68	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	2 086,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	270,30	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	57 050,50	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	22 640,29	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	22 640,29	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
1313	Départements		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-29 051,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 156

LIBELLE : CANTINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		12 017,80	^a 0,00	39 760,00	^b 39 760,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	12 017,80	0,00	39 760,00	39 760,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrain	3 157,44	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	38 880,00	38 880,00	
2184	Mobilier	6 157,40	0,00	880,00	880,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 702,96	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-39 760,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160
LIBELLE : MATERIEL SERVICE TECHNIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		30 963,55	^a 0,00	17 600,00	^b 17 600,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	30 963,55	0,00	17 600,00	17 600,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 041,62	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	14 660,38	0,00	2 600,00	2 600,00	
2184	Mobilier	499,14	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 762,41	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-17 600,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 166
LIBELLE : INFORMATIQUE MAIRIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		18 169,93	0,00 ^a	31 780,00	31 780,00 ^b	31 780,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	18 169,93	0,00	31 780,00	31 780,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 169,93	0,00	31 780,00	31 780,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 780,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 167

LIBELLE : ECOLE NUMERIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		28 987,58	^a 0,00	38 310,00	^b 38 310,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	28 987,58	0,00	38 310,00	38 310,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	3 228,29	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 759,29	0,00	38 310,00	38 310,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-38 310,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 177

LIBELLE : PLU 2014

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	0,00 ^a	10 000,00	10 000,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 183

LIBELLE : DICRIM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	0,00 ^a	2 500,00	2 500,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 500,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 184

LIBELLE : TROTTOIR BORDURE RD15d PLACE COTE PAIR CENTRE VERS CLINIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 746 684,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 746 684,00									
15-MON193147EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	28/12/2001		01/05/2002	45 734,00	F		4.91	5.00779		T	X	O	A-1
20-MON203714EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/11/2002		01/01/2003	161 950,00	F		4.9	4.90189		A	X	O	A-1
21-MON203722EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/11/2002		01/01/2003	15 000,00	F		4.9	4.90189		A	X	O	A-1
13-106084500	CREDIT AGRICOLE	23/12/2003		20/03/2004	40 000,00	R	PIBOR	3.1459	2.37063		T	X	O	A-1
14-106084400	CREDIT AGRICOLE	23/12/2003		20/03/2004	60 000,00	R	PIBOR	3.146	2.32406		T	X	O	A-1
12-6857187	CAISSE EPARGNE	31/12/2005		28/12/2006	65 000,00	F		3.0	3.0		A	X	O	A-1
2-2007073	CAISSE EPARGNE	29/04/2007		29/04/2007	135 000,00	F		4.5	5.02472		A	X	O	A-1
T05Q09018PR	CREDIT AGRICOLE	27/12/2006		20/04/2007	89 000,00	F		3.75	4.93774		A	X	O	A-1
4-MON257595EUR/	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/04/2008		01/12/2008	250 000,00	F		4.73	5.70755		A	C	O	A-1
5-200901 112968	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNAT°	27/12/2008		01/02/2010	150 000,00	F		4.42	4.422		A	X	O	A-1
6-2009030	CAISSE EPARGNE	05/06/2009		16/03/2010	500 000,00	V		3.7	3.29361		A	X	O	A-1
11-T1HY57018PR	CREDIT AGRICOLE OZENNE	29/12/2010		20/01/2012	235 000,00	V	EURIBOR	2.205	2.58102		A	X	O	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					86 798,21									
16871 Etat et établissements nationaux (total)					55 379,00									
9002242	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	09/11/2015		01/12/2016	55 379,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
16873 Départements (total)					31 419,21									
7-2006-006283	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	31/05/2007		27/07/2008	29 684,00	F		0.0	0.0		A	X	O	A-1
10-201001 00301	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	28/01/2010		18/04/2011	1 735,21	F		0.0	2.45361		A	X	O	A-1
Total général					1 833 482,21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 014 890,25					88 636,02	35 131,35	0,00	14 023,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 014 890,25					88 636,02	35 131,35	0,00	14 023,60
15-MON193147EUR	N	0,00		1 068,24	0,08	F		5.00779	1 068,24	13,30	0,00	0,00
20-MON203714EUR	N	0,00		14 171,49	0,00	F		4.90189	14 171,49	694,46	0,00	0,00
21-MON203722EUR	N	0,00		1 312,60	0,00	F		4.90189	1 312,60	64,30	0,00	0,00
13-106084500	N	0,00		5 644,40	1,92	R	PIBOR	2.37063	2 973,84	0,00	0,00	0,00
14-106084400	N	0,00		9 344,35	1,92	R	PIBOR	2.32406	4 460,76	0,00	0,00	0,00
12-6857187	N	0,00		20 238,94	3,92	F		3.0	4 837,66	607,17	0,00	0,00
2-2007073	N	0,00		78 119,52	9,25	F		5.02472	6 357,27	3 515,38	0,00	0,00
T05Q09018PR	N	0,00		34 388,41	4,25	F		4.93774	6 380,83	1 289,57	0,00	732,28
4-MON257595EUR/	N	0,00		157 430,67	15,92	F		5.70755	9 839,42	7 446,47	0,00	581,76
5-200901 112968	N	0,00		91 919,44	7,08	F		4.422	9 827,52	4 062,84	0,00	3 326,09
6-2009030	N	0,00		438 308,45	22,17	V		3.29361	11 653,71	16 217,41	0,00	8 545,54
11-T1HY57018PR	N	0,00		162 943,74	9,00	V	EURIBOR	2.58102	15 752,68	1 220,45	0,00	837,93
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		31 100,71					30 877,50	0,00	0,00	0,00
16871 Etat et établissements nationaux (total)		0,00		27 689,50					27 689,50	0,00	0,00	0,00
9002242	N	0,00		27 689,50	0,25	F		0.0	27 689,50	0,00	0,00	0,00
16873 Départements (total)		0,00		3 411,21					3 188,00	0,00	0,00	0,00
7-2006-006283	N	0,00		2 972,00	0,50	F		0.0	2 972,00	0,00	0,00	0,00
10-201001 00301	N	0,00		439,21	1,25	F		2.45361	216,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 045 990,96					119 513,52	35 131,35	0,00	14 023,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 045 990,96					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		126 259,74	126 259,74
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		119 700,00	119 700,00
1641	Emprunts en euros	116 500,00	116 500,00
1687	Autres dettes	3 200,00	3 200,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 559,74	6 559,74
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 559,74	6 559,74
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	126 259,74	0,00	D001 132 766,04	259 025,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		491 512,81	III 491 512,81
Ressources propres externes de l'année (a)		82 000,00	82 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	44 000,00	44 000,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	38 000,00	38 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		409 512,81	409 512,81
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	34 745,12	34 745,12
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	374 767,69	374 767,69

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	491 512,81	0,00	0,00	132 766,04	624 278,85

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 259 025,78
Ressources propres disponibles	IV 624 278,85
Solde	V = IV - II (6) + 365 253,07

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	01	Subvention de fonctionnement 2017	A CROCHE CHOEUR	Associations	800,00
6574	03	Subvention de fonctionnement 2017	APEM DE MONTBERON	Associations	350,00
6574	23	Subvention de fonctionnement 2017	ARBRES ET PAYSAGES D AUTAN	Associations	200,00
6574	04	Subvention de fonctionnement 2017	ATELIER ART FLORAL BAMBOU	Associations	500,00
6574	05	Subvention de fonctionnement 2017	CAMAIEU	Associations	450,00
6574	06	Subvention de fonctionnement 2017	COMITES DES FETES	Associations	10 000,00
6574	07	Subvention de fonctionnement 2017	DIAM	Associations	13 600,00
6574	26	Dispositif Emplois d'Avenir	DIAM	Associations	4 440,60
6574	08	Subvention de fonctionnement 2017	ENTENTE VALLEE DU GIROU	Associations	1 000,00
6574	09	Subvention de fonctionnement 2017	FNACA	Associations	200,00
6574	10	Subvention de fonctionnement 2017	FOYER RURAL	Associations	6 000,00
6574	11	Subvention de fonctionnement 2017	FULL BOXING MONTBERON	Associations	1 100,00
6574	25	Dispositif Emplois d'Avenir	GIROU FOOTBALL CLUB	Associations	6 660,90
6574	15	Subvention de fonctionnement 2017	GIROU FOOTBALL CLUB	Associations	4 000,00
6574	20	Subvention de fonctionnement 2017	GIROU TRIATHLON	Associations	750,00
6574	12	Subvention de fonctionnement 2017	ICI ET MAINTENANT	Associations	500,00
6574	14	Subvention de fonctionnement 2017	MONTBERON DANSE	Associations	350,00
6574	16	Subvention de fonctionnement 2017	OSA KOO DO	Associations	2 000,00
6574	22	Subvention de fonctionnement 2017	PREVENTION ROUTIERE	Associations	50,00
6574	13	Subvention de fonctionnement 2017	QUATRE SAISONS	Associations	800,00
6574	21	Subvention de fonctionnement 2017	SECOURS POPULAIRE	Associations	200,00
6574	24	Subvention de fonctionnement 2017	SENET	Associations	200,00
6574	02	Subvention de fonctionnement 2017	STE DE CHASSE ACCA	Associations	300,00
6574	17	Subvention de fonctionnement 2017	STE DE PETANQUE MONTBERONNAISE	Associations	800,00
6574	18	Subvention de fonctionnement 2017	TAO CONCEPT	Associations	800,00
6574	19	Subvention de fonctionnement 2017	TENNIS CLUB MONTBERON	Associations	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	2	5	5	0	5
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3	2	5	5	0	5
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	5	11	11	3	14
Adjoint technique	C	5	5	10	10	0	10
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Agent Entretien/Restauration	C	0	0	0	0	1	1
Agent Technique	N	0	0	0	0	2	2
FILIERE SOCIALE (d)		1	3	4	4	0	4
ATSEM ppal 2ème classe	C	1	3	4	4	0	4
FILIERE ANIMATION (i)		3	5	8	8	9	17
Adjoint d'animation	C	2	4	6	6	0	6
Adjoint d'animation ppal 2ème classe	C	1	1	2	2	0	2
Agent d'animation	C	0	0	0	0	8	8
Agent d'animation	N	0	0	0	0	1	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		13	15	28	28	12	40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'animation	C	ANIM	325	0,00	remplacement	CDD
Agent Entretien/Restauration	C	TECH	325	0,00	remplacement	CDD
Agent d'animation	N	ANIM		0,00	emploi d'avenir	CDD
Agent Technique	N	TECH		0,00	emploi d'avenir	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	3 164 000,00	1,336	15,100	0,000	477 764,00	1,336
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 056 000,00	1,119	20,640	0,000	424 358,00	1,119
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	19 600,00	-2,127	174,340	0,000	34 171,00	-2,125
TOTAL	5 239 600,00	1,237			936 293,00	1,107

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le ,
A Montberon, le 05/04/2017
Le

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 17
VOTES : Pour : 16
 Contre : 1
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Montberon, le 05/04/2017

Date de convocation : 30/03/2017

Les membres du Conseil Municipal,

Jean-Luc BELLARIVA	
Noël BERAUD	
Corinne BOUCHERON	
Patrick CATALA	
Dominique CAILLAUD	
Gérard COGO	
André DEBAISIEUX	
Sandrine DELMOULY	
Denise ESCAFRE	
Pierre ESCARGUEL	
Dominique FAU	
Monica GARCIA	
Benjamin GOUDERGUES	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Céline LEFORT	
Sylvie MIROUX	
Eugène NKONGUE-NYOUNGOU	
Bernard ROUSSET	
Amandine RUS	
Thierry SAVIGNY	
Nadia SINNI-LAPEYRIE	
Jean-Claude BRAGATO	
Corine GRUARIN	
Tony HELLMUTH	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2017 et de la publication le 06/04/2017.

A Montberon, le 06/04/2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.32 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.34 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.35 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.37 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.38 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.40 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.41 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)